

Remarques sur l'article

L'épaisseur du trait

de Michel Husson

Document de travail IRES, Octobre 2000

Dans ce texte, Michel Husson livre une critique détaillée de mes travaux en collaboration avec Bernard Salanié. Sa présentation est pédagogique et témoigne d'une lecture attentive de nos écrits. Elle montre plusieurs difficultés de compréhension, qui tiennent peut être à un manque de clarté de notre exposé, et je souhaite ici rectifier celles qui me semblent conduire aux erreurs d'interprétation les plus importantes.

1 Précision

Une des critiques formulées avec le plus de vigueur apparaît page 5 :

les résultats de l'estimation sont si imprécis qu'ils devraient conduire, non pas à une décomposition du non-emploi mais à une déqualification de ce non-modèle.

Cette critique est sans fondement et montre une méconnaissance des effets de la loi des grands nombres. Il y a plusieurs façons d'apprécier la précision d'une estimation. La première concerne la significativité des coefficients clés. Elle ne semble pas en cause ici (contrairement à ce que pourrait laisser penser la dernière phrase de l'encadré 1) : les paramètres du modèle satisfont aux tests statistiques conventionnels. La seconde a trait à la capacité prédictive du modèle, et c'est celle ci que Michel Husson met en doute. Les facteurs non observés ont un rôle important, que ce soit dans l'équation de salaires ou dans celle de participation : comme l'indique le schéma 3, le modèle, en l'ignorance des variables cachées, ne permet pas de classer *un* membre quelconque de la population dans une et une seule des catégories de non-emploi. Formellement, appelons C_i une variable qui décrit la situation de la personne i , qui vaut 1 si i est, disons, en non-emploi classique, 0 sinon (l'argument se transpose à n'importe quelle autre catégorie). L'économètre ne sait pas combien vaut C_i , mais *il connaît sa distribution de probabilité*. C_i est égal à 1 avec probabilité p_i , à 0 avec probabilité $(1 - p_i)$, où p_i est une fonction (compliquée) des caractéristiques observées à l'enquête de la personne considérée.

Supposons que l'on s'intéresse à la proportion de personnes en chômage classique. A chaque individu i de l'enquête est affectée une pondération w_i , égale au nombre de personnes qu'il représente, de sorte que la somme des w_i est égale à la taille de la population. La proportion de personnes en chômage

classique est donnée par :

$$\frac{\sum_i w_i C_i}{\sum_i w_i},$$

un nombre qui n'est toujours pas connu exactement. Les estimations qui figurent dans notre article d'Economie et Statistique sont égales à l'espérance mathématique de cette quantité :

$$\frac{\sum_i w_i p_i}{\sum_i w_i}.$$

Il est facile de calculer la variance de cette grandeur :

$$\frac{\sum_i w_i^2 p_i (1 - p_i)}{(\sum_i w_i)^2},$$

et donc la précision. *La loi des grands nombres joue.* Le tableau ci-après reporte l'estimation du non emploi et de sa décomposition (résultats d'ensemble du Tableau 8, p.60), avec les écarts types entre parenthèses :

Décomposition du non-emploi

Unité : pourcentage de la population concernée

Diplôme	Volontaire	Autre	Classique	Simulé
Hommes en couple	4,3 (0,0)	5,9 (0,0)	3,8 (0,0)	14,0 (0,1)
Femme en couple	38,6 (0,3)	8,0 (0,1)	9,4 (0,1)	56,1 (0,2)
Hommes seuls	3,2 (0,1)	20,1 (0,1)	6,2 (0,1)	29,5 (0,3)
Femmes seules	29,0 (0,3)	4,1 (0,1)	10,1 (0,2)	43,2 (0,4)

Dès que l'on s'intéresse à un sous ensemble de la population suffisamment grand pour que la loi des grands nombres fasse sentir ses effets (l'écart type est inversement proportionnel à la racine carrée du nombre d'observations), la précision est bonne. C'est le cas de toutes les simulations touchant un nombre d'observations assez élevé.

2 Incitations financières et équation de participation

Plusieurs critiques non justifiées, à mon avis, sont formulées à l'encontre de l'équation de participation.

1. La reconstitution des revenus de remplacement serait systématiquement biaisée : *Tous ces choix apparemment techniques vont dans le même sens : ils contribuent à surévaluer l'importance des trappes* (page 5, 5ième paragraphe). Il est dommage qu'il ne soit pas fait mention de ce qui me semble être le principal problème : nous n'avons pas été capables de reconstituer les allocations chômage, et attribuons donc le RMI aux chômeurs indemnisés. Cette façon de procéder *sous évalue* les trappes, chaque fois que les allocations chômage sont d'un montant supérieur au RMI.
2. La modélisation est triviale : *Ce type de modélisation peut difficilement échouer : il calculera toujours des seuils et fournira une ventilation* (page 5, 2ième paragraphe). On peut toujours calculer des seuils et une ventilation, mais cela n'assure pas que la modélisation soit un succès : ce qui n'est pas trivial c'est que les variables choisies pour décrire le phénomène aient les effets attendus avec des coefficients significatifs. Il ne va pas de soi que les motifs financiers soient un élément important de la décision de participation. La plupart des travaux dans le domaine se limitent à des variables de composition familiale et de qualification. Avant notre modélisation, laborieuse et approximative, du système de prélèvements et transferts, nous n'étions pas parvenus à faire ressortir d'effet des revenus sur la participation. Il est remarquable qu'alors que l'incitation financière est mesurée avec erreur, elle apparaisse jouer un rôle important.
3. *Il y a un phénomène curieux où les individus prennent un emploi même si cela leur fait perdre de l'argent* (page 6, 6ième paragraphe). Nous aurions probablement dû commenter explicitement ce point dans l'article. Une interprétation possible de ce résultat est qu'il y a, à côté de l'intérêt financier au sens étroit tel que nous le mesurons, un fort besoin d'intégration par le travail. Elle rappelle les anecdotes qui montrent des personnes au travail, alors qu'au strict plan financier elles auraient intérêt à rester inactives. Il ne faut pas en conclure que les incitations financières ne jouent pas sur la décision de travailler. Considérons ainsi quelqu'un prêt à prendre un emploi et à renoncer aux minima sociaux s'il ne perd pas, au passage, plus de 500 francs par mois. Il peut se faire qu'avec un emploi au SMIC il perde 600 francs et reste inactif, alors que s'il était payé 200 francs de plus, il ne perdrait que 400 francs, et participerait.

3 Les évolutions récentes

Il est écrit page 17 :

Entre l'enquête Emploi de 1997 et la dernière disponible, celle de 2000, environ un million d'emplois ont été créés, et nombre d'entre eux sont issus de l'inactivité, autrement dit du non-emploi volontaire. Cette observation constitue une réfutation pratique, et à court terme, du modèle de L&S. Dans ce modèle, en effet, il n'y a au fond qu'un seul moyen de créer des emplois, c'est de baisser le SMIC et/ou les revenus de remplacement. Or ceux-ci ont évolué à peu près comme l'ensemble des salaires entre 1997 et 2000, ce qui rend incompréhensible les créations d'emplois sur cette période.

Il y a plusieurs inexactitudes dans cet argumentaire, qui me conduisent à ne pas souscrire à sa conclusion. L'inactivité n'est pas assimilable au non-emploi volontaire du modèle. Il y a d'autres façons de créer des emplois que baisser le SMIC et les revenus de remplacement dans le modèle : ainsi l'évolution de la conjoncture que vous écarterez (trop rapidement) dans le paragraphe suivant, et dont on ne peut nier à mon avis l'effet sur la période considérée (en 1997, selon nous, 750 000 personnes sont en autre non emploi), et l'abaissement du coût du travail non qualifié, qui s'est amplifié avec les trente cinq heures. Nous chiffrons à environ 500 000 emplois l'effet à long terme des baisses de charge en vigueur en 1997, dont une partie a eu lieu entre 1997 et 2000.

Enfin et surtout, sur notre champ des salariés à temps plein non fonctionnaires de 25 à 49 ans, 400 000 emplois (et non 1 million) ont été créés entre 1997 et 2000 (sur la même période, on compte 230 000 emplois nouveaux pour les jeunes, et le reliquat pour les 50 ans et plus). Compte tenu des pénuries de main d'oeuvre dont font état aujourd'hui les entreprises dans leurs réponses aux enquêtes de conjoncture, à ce niveau très peu élaboré d'analyse, les créations d'emplois sur la période ne me paraissent pas contredire le modèle.

Guy Laroque